

Placements financiers des sociétés d'assurance – France • 2^{ème} trimestre 2023

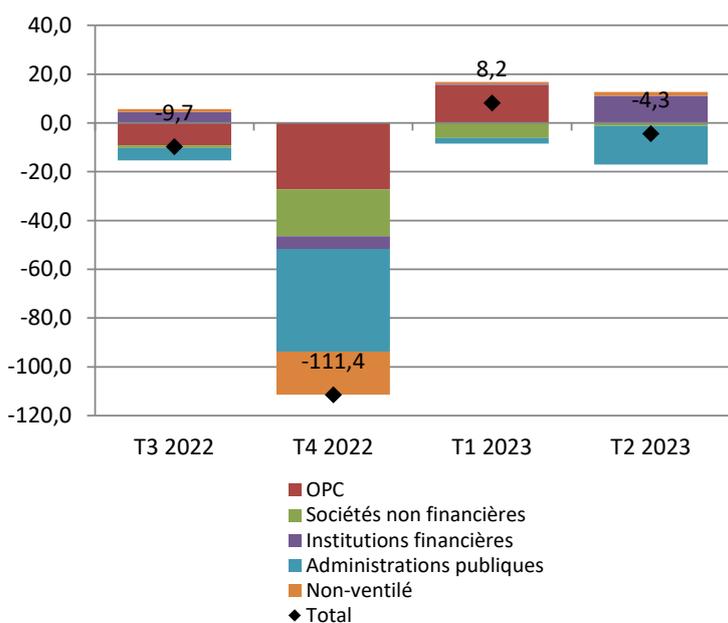
L'encours de placements des assureurs augmente de 6 milliards au deuxième trimestre 2023

À fin juin 2023, le total des placements financiers des assureurs atteint 2 419 Mds €, en hausse de 6,2 Mds € au deuxième trimestre 2023. Cette progression découle de la revalorisation positive des placements (+ 6,1 mds) notamment des fonds actions (+ 5 Mds) et des fonds mixtes (+ 2 Mds), alors que les flux nets de placements restent stables (+ 0,1 Mds).

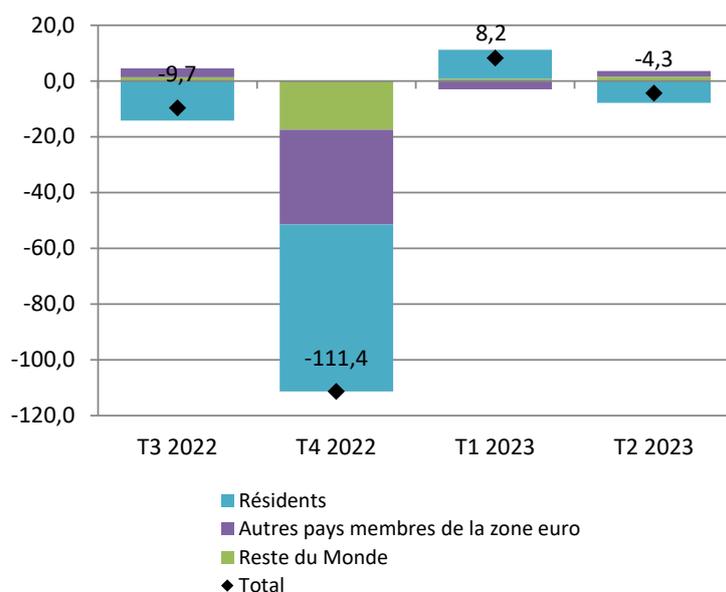
Les cessions de titres de créance à long terme (- 7,5 Mds) et d'OPC non monétaires (-2,7 Mds) sont compensées par les flux d'OPC monétaires (+2,9 Mds) et le rebond des monnaies et dépôts (+ 5 Mds).

Flux des placements titres¹ des sociétés d'assurance (en milliards d'euros)

Par catégorie d'émetteurs²



Par zone géographique



1. Titres de créance et de capital, ainsi que parts d'OPC

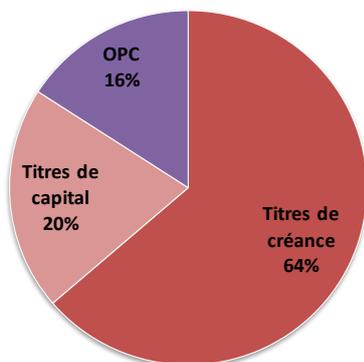
2. OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Le non-ventilé du graphique par catégorie d'émetteurs correspond aux obligations et actions émises hors de la zone euro.

Placements financiers des sociétés d'assurance au T2 2023

(encours au prix de marché, flux, valorisation, en milliards d'euros)

		Assurance Vie et Mixte			Assurance Non-Vie			Total Assurances		
		Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours
Monnaie et dépôts		3,2	0,0	34	1,8	0,0	14	5,0	0,0	48
Titres de créance	CT (maturité d'origine)	3,7	0,1	26	0,1	0,0	1	3,8	0,1	28
	LT (maturité d'origine)	-7,6	-1,1	1 069	0,1	-0,3	109	-7,5	-1,4	1 177
Prêts		0,6	0,0	62	0,2	0,0	15	0,8	0,0	77
Titres de capital	Actions cotées	-1,0	0,3	66	-0,2	-0,3	14	-1,3	0,0	80
	Actions non cotées	-0,5	0,4	71	0,2	0,4	39	-0,2	0,8	110
	Autres	0,5	-0,4	54	0,3	-0,8	31	0,8	-1,2	85
OPC	Fonds monétaires	4,7	0,7	90	-1,8	0,0	8	2,9	0,8	98
	Fonds non monétaires	-2,2	7,0	674	-0,6	0,1	38	-2,7	7,1	712
Dérivés		-1,3		4	-0,1		0	-1,4		4
Total		0,0	7,0	2 151	0,0	-0,9	268	0,1	6,1	2 419

Répartition des encours de placements titres par catégorie de titres

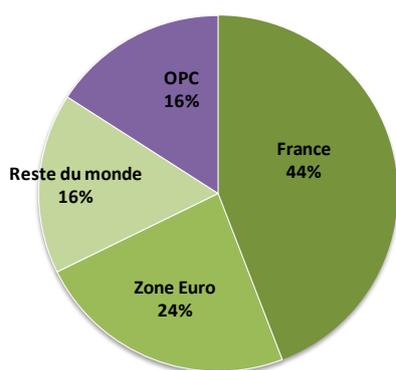


Après mise en transparence des OPC français³, les encours de placements des assureurs sont constitués pour 64% du portefeuille en titres de créance. Les actions représentent 20% du portefeuille. Le solde de 16% est constitué de parts d'OPC.

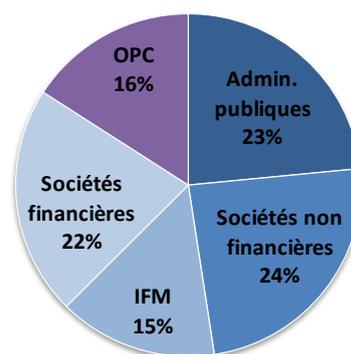
Tous instruments confondus, le portefeuille est composé pour 44% de titres émis en France, 40% de titres émis à l'étranger et 16% d'OPC non ventilés.

Les placements financent en premier lieu le secteur financier hors OPC (37%, dont 15% pour les institutions financières monétaires et 22% pour les sociétés financières), les administrations publiques (23%) et les sociétés non financières (24%).

Répartition des encours de placements titres par zone géographique



Répartition des encours de placements titres par catégorie d'émetteurs



3. La mise en transparence consiste, lorsque l'information est disponible, à substituer les titres d'OPC français dans les portefeuilles des assureurs par les titres dans lesquels ces OPC investissent. Il reste 16% de l'encours constitué d'OPC (majoritairement étrangers) sur lesquels cette opération ne peut pas être réalisée. Après mise en transparence, la part des titres de capital progresse de 9 points de pourcentage (11% à 20%) et celle des titres de créance de 14 points de pourcentage (50% à 64%).

Date de la prochaine publication : 5 janvier 2024